

LES CAHIERS DE L' **O**BSERVATOIRE



ETAT DES LIEUX de l'économie sociale en 2012

CE CAHIER DE L'OBSERVATOIRE PRÉSENTE ET COMMENTE LES DONNÉES MAJEURES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE POUR L'ANNÉE 2012.

Il s'agit de la situation des entreprises et des emplois dans les entreprises d'économie sociale en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale. L'emploi dans l'économie sociale a connu une croissance de 2% entre 2011 et 2012. La croissance étant plus forte en Région de Bruxelles-Capitale (2,81%) qu'en Wallonie (1,66%).

Le nombre d'entreprises d'économie sociale reste, quant à lui, stable depuis 2010. La croissance du nombre d'emplois est donc essentiellement le fait d'une croissance de l'emploi dans les entreprises d'économie sociale existantes.

SOMMAIRE

Introduction.....	p. 3
Méthodologie.....	p. 4
Les entreprises d'Economie sociale.....	p. 5
Les emplois dans les entreprises d'Economie sociale.....	p. 11
Conclusions.....	p. 20

QUELQUES CHIFFRES

En 2012, **2.289 ENTREPRISES** d'économie sociale dont **1.484 EMPLOYEUSES** (soit 987 entreprises en Wallonie et 497 en Région de Bruxelles-Capitale).

53.500 EMPLOIS comptabilisés dans les entreprises, soit plus de 15.750 en Région de Bruxelles-Capitale et plus de 37.500 en Wallonie.

Elles ont affiché **2% DE CROISSANCE** de l'emploi entre 2011 et 2012.



OBSERVATOIRE
ÉCONOMIE
SOCIALE

CONCERT *es*



Wallonie



RÉGION DE
BRUXELLES-
CAPITALE

L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE INITIATIVE DE ConcertES ET DE SES MEMBRES.

L'Observatoire de l'Economie Sociale a été développé dans le cadre du projet D.E.S.I.R. (Développement de l'Economie Sociale Inter-Régional), mené avec la CRESS Nord-Pas de Calais dans le cadre du programme Interreg IV du Fonds européen de Développement Régional. Ce projet s'est déroulé de juin 2008 à décembre 2012.

En 2013, l'Observatoire de l'Economie sociale a reçu le soutien de la Wallonie et de la Région de Bruxelles-Capitale.

ACFI - www.acfi.be
AID - www.aid-com.be
ALEAP - www.aleap.be
APACES - www.apaces.be
ATOUT EI - www.atoutei.be
CAIPS - www.caips.be
COOPAC.BE - www.coopac.be
EQUILIBRE
EWETA - www.eweta.be
FEBECOOP - www.febecoop.be
RES - www.resasbl.be
RESSOURCES - www.res-sources.be
RFA - www.rfa.be
SAW-B - www.saw-b.be
SYNECO - www.syneco.be

CONCERTES

Concertation des organisations représentatives de l'économie sociale

Place de l'Université, 16 à 1348 Ottignies - LLN
Tél. : 010/457.450 - Fax : 010/456.450
www.concertes.be

www.observatoire-es.be
contact@observatoire-es.be

Éditeur responsable : Sébastien PEREAU
Coordination et rédaction : ConcertES
Mise en page : SAW-B com
Crédit photo : © Gyula Gyukli, goodluz, gourmetphotography, auremar, apops - Fotolia.com

Décembre 2013

INTRODUCTION

Voici la troisième édition de l'état des lieux de l'économie sociale dressé par l'Observatoire de l'Economie Sociale. Cette publication entend présenter un état des lieux synthétique de la santé des entreprises de l'économie sociale en 2012, des emplois qu'elles génèrent et du type d'activités qu'elles développent.

L'analyse porte sur les entreprises d'économie sociale qui répondent à la définition de l'économie sociale telle que l'entend ConcertES, soit « les activités économiques productrices de biens ou de services, exercées par des sociétés, principalement coopératives et/ou à finalité sociale, des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit par les principes suivants :

- 1 finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt que finalité de profit ;
- 2 autonomie de gestion ;
- 3 gestion démocratique et participative ;
- 4 primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus ».

Cette définition est, à quelques nuances près, la définition de l'économie sociale du Décret du Gouvernement wallon du 20 novembre 2008 et de l'Ordonnance du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 26 avril 2012 relative à l'économie sociale et à l'agrément des Entreprises d'Insertion et des Initiatives Locales de Développement de l'Emploi.

Cet état des lieux entend donc rencontrer les objectifs que s'est donné l'Observatoire de l'Economie Sociale :

- ➔ être un outil aux services de tous ceux et celles qui participent aux réflexions, à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et d'actions concernant l'économie sociale ;
- ➔ permettre aux décideurs politiques et aux porteurs de projets d'obtenir les informations qu'ils désirent sur l'économie sociale afin de mieux l'appréhender et de développer leur argumentaire, leur positionnement.

... DES PRINCIPES À UN PÉRIMÈTRE D'OBSERVATION ...

Un **périmètre d'observation** a été défini par ConcertES et ses fédérations membres. Les entreprises s'inscrivant dans le périmètre ont été identifiées et intégrées à la base de données de l'Observatoire. Cette base de données est en constante évolution : les entreprises sont ajoutées au gré de leur identification, des corrections sont apportées aux données... **L'état des lieux annuel de 2012 présente donc les données de l'année 2012 mais également une actualisation des années précédentes.**

Les données présentées font état de la situation au 31 décembre de l'année concernée (ou, en ce qui concerne les emplois, du 4^e trimestre de l'année concernée).

Lorsque les données sont présentées en termes de postes de travail, il s'agit de la somme des personnes sous contrat de travail au sein de l'organisation (ne sont donc pas compris les stagiaires, les dirigeants indépendants ou les art. 60, §7).

Lorsqu'elles sont présentées en termes d'équivalents temps pleins, il s'agit des ETP calculés par l'ONSS pour déterminer les cotisations sociales patronales dues (pour plus d'informations, voir la définition du « volume de travail » dans les publications de l'ONSS - www.rs.zfgov.be/fr/statistiques/publications/emploi-salarie).

Les entreprises employeuses sont les associations, sociétés commerciales et autres personnes morales qui présentent de l'emploi au 4^e trimestre de l'année concernées; les entreprises non-employeuses sont les associations, sociétés commerciales et autres personnes morales qui n'ont aucun emploi en leur sein au 4^e trimestre de l'année concernée (ce sont soit des organisations qui ont été créées mais qui n'ont pas encore engagé de travailleurs, soit des organisations dont les activités sont exercées par les membres ou associés-entreprises dans un cadre bénévole par exemple).

... DES SOURCES DE DONNÉES...

Les sources de données utilisées par l'Observatoire de l'Economie Sociale sont les suivantes :

- Office National de la Sécurité Sociale : données relatives à l'emploi et aux travailleurs des entreprises d'économie sociale
- Banque Carrefour des Entreprises : données d'identification des entreprises d'économie sociale
- Centrale des Bilans de la Banque Nationale de Belgique : données relatives aux comptes annuels déposés par les sociétés commerciales et les asbl tenues d'y déposer leurs comptes
- Diverses administrations régionales et fédérales : La Direction de l'Economie Sociale de la Direction Générale Opérationnelle 6 du Service Public de Wallonie ; la Direction de la Politique de l'Emploi et de l'Economie plurielle du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale ; le SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté et Economie Sociale...
- Les membres de ConcertES : données d'identification des entreprises d'économie sociale
- La Banque Carrefour de la Sécurité Sociale, StatBel, Eurostat : données relatives à l'emploi et à la population en Belgique, Wallonie et Région de Bruxelles-Capitale
- La SOWECSOM : données d'identification de certaines entreprises d'économie sociale

PARTIE 1 LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

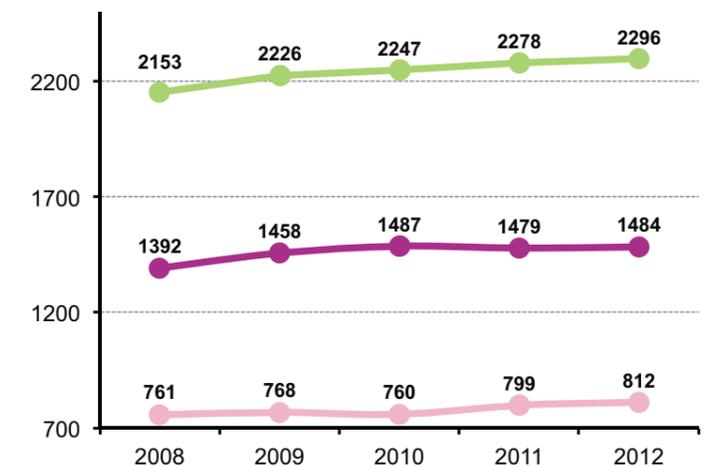
NOMBRE D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

En 2012, on dénombrait 2.289 entreprises d'économie sociale en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale, dont 1.484 sont employeuses.

Le nombre d'entreprises d'économie sociale employeuses est assez stable depuis 2010 et fluctue autour de 1.480. Le nombre d'entreprises non-employeuses est, quant à lui, en croissance constante depuis 2010.

Cependant, on observe entre 2008 et 2012, tant pour les entreprises employeuses que les entreprises non employeuses, une croissance proche de 6,5%.

■ Employeuse
■ Non-employeuse
■ Total

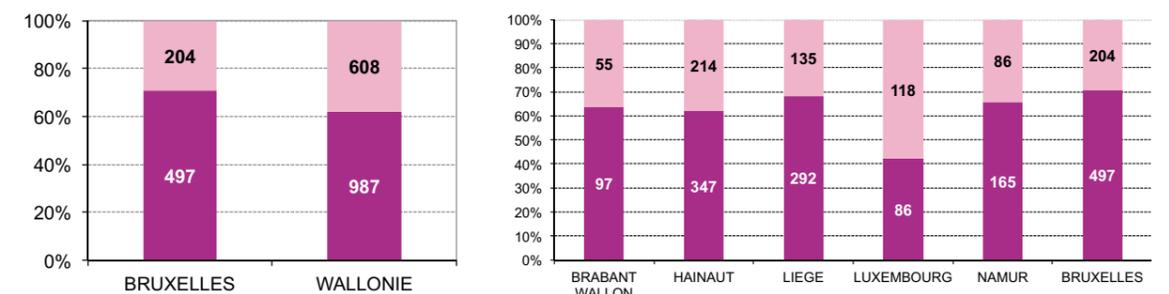


PART DES ENTREPRISES EMPLOYEUSES, RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

■ Employeuse
■ Non-employeuse

Si, en 2012, la proportion d'entreprises employeuses est de 65%, des différences sont à noter entre les régions. Ainsi, en Région de Bruxelles-Capitale, le taux d'entreprises employeuses est de 71% tandis qu'il est de 62% en Wallonie.

Si on observe la part d'entreprises ES employeuses par province en Wallonie, les situations sont contrastées : Liège présente un taux de 68%, Namur de 66%, le Brabant wallon de 64% et le Hainaut de 62% alors que le Luxembourg en compte beaucoup moins (42%).



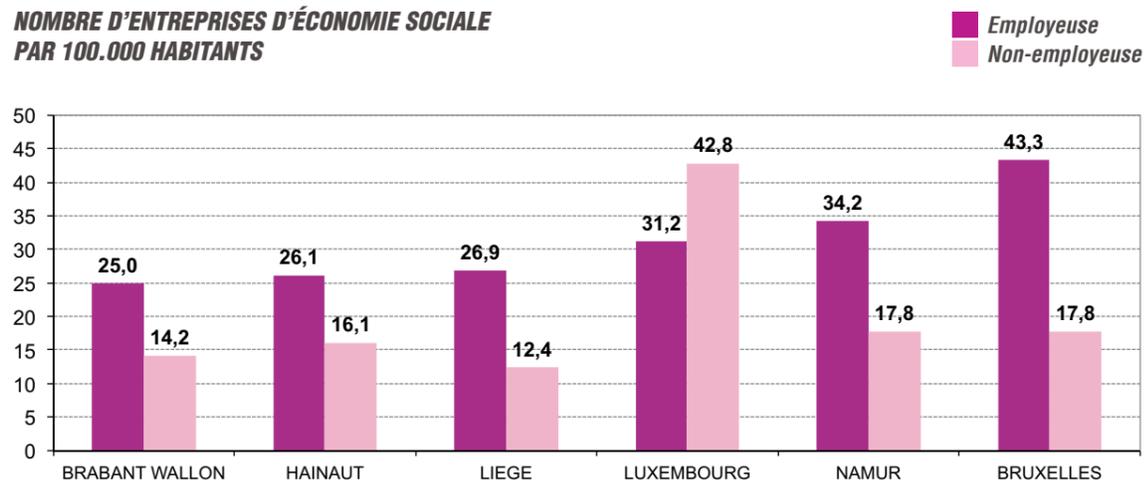
LOCALISATION DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

En termes de répartition géographique, on retrouve davantage d'entreprises dont le siège social est en Région de Bruxelles-Capitale; suivent les provinces de Hainaut et de Liège.

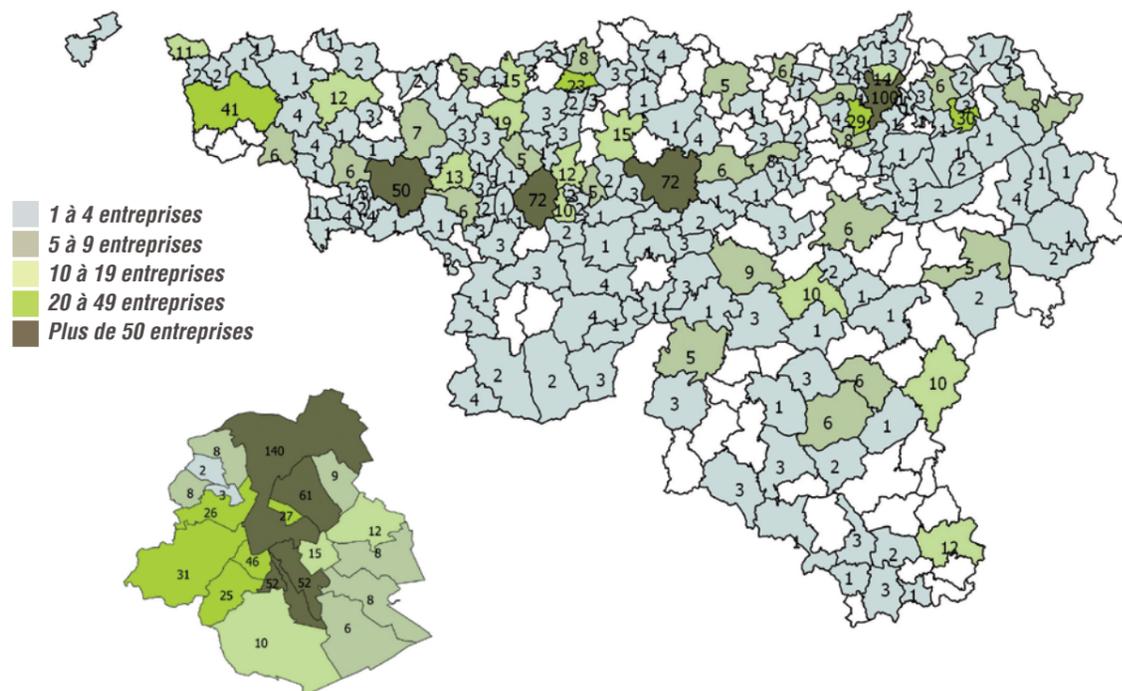
La différence entre provinces s'atténue fortement lorsqu'on calcule le nombre d'entreprises par 100.000 habitants. **Deux éléments sont à mettre en évidence :**

- la Province de Luxembourg se distingue en comptant plus du double d'entreprises d'économie sociale non employeuses par 100.000 habitants que les autres territoires;
- et Bruxelles se distingue nettement avec près de 43 entreprises d'économie sociale employeuses par 100.000 habitants (soit 50% de plus que la moyenne sur les autres territoires).

**NOMBRE D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE
PAR 100.000 HABITANTS**



NOMBRE D'ENTREPRISES EMPLOYEUSES

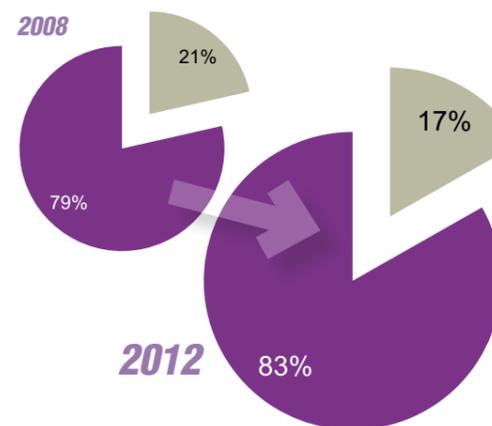


CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES

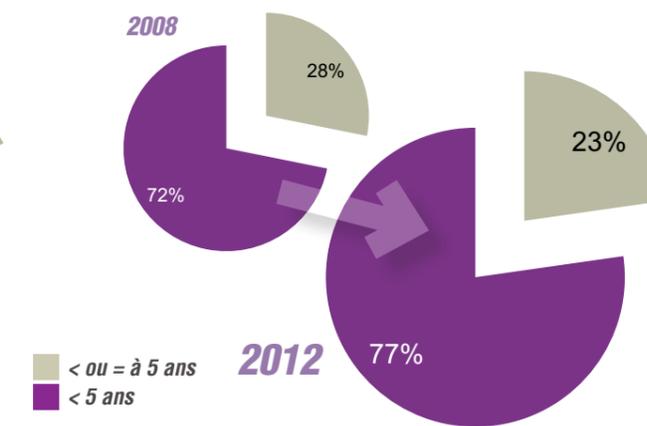
1 / ÂGE DES ENTREPRISES

Entre 2008 et 2012, la part d'entreprises de 5 ans ou moins est en baisse tant dans les entreprises employeuses que non-employeuses. Cette tendance s'explique par une croissance nette du nombre d'entreprises (et donc un nombre de disparitions inférieur aux créations) et par une diminution du nombre d'entreprises créées par an.

AGE DES ENTREPRISES EMPLOYEUSES

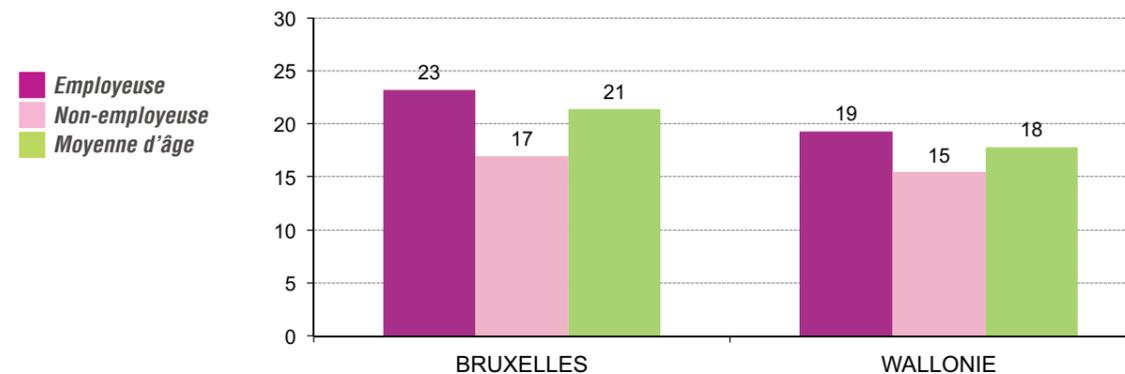


AGE DES ENTREPRISES NON-EMPLOYEUSES



Si on compare l'âge moyen des entreprises entre les deux régions, les entreprises dont le siège social est situé en Région de Bruxelles-Capitale sont plus anciennes (21 ans en moyenne) que les entreprises wallonnes (18 ans en moyenne). Et les entreprises employeuses sont aussi en moyenne plus anciennes (21 ans) que les non-employeuses (15 ans).

ÂGE MOYEN DES ENTREPRISES



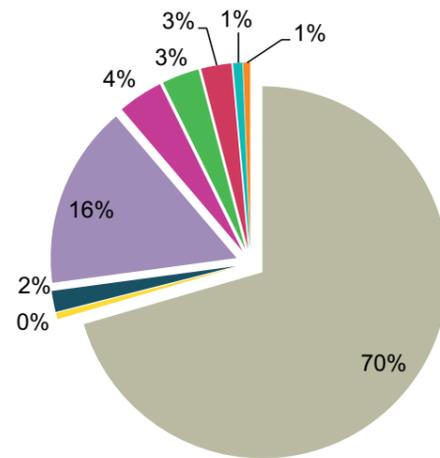
2 / FORMES JURIDIQUES

La forme juridique la plus utilisée par les entreprises d'économie sociale est l'association sans but lucratif (asbl), puisque 70% des organisations d'économie sociale adoptent cette forme. Viennent ensuite les coopératives à finalité sociale qui représentent 16% des entreprises d'économie sociale.

Des différences sont à noter entre les régions : la Wallonie compte proportionnellement moins d'associations (64%) que la Région de Bruxelles-Capitale (84%) mais elle compte proportionnellement plus de sociétés coopératives à finalité sociale (22%) que la Région de Bruxelles-Capitale (4%).

Notons également un nombre important de coopératives CNC non employeuses en Wallonie, essentiellement des coopératives d'utilisation de matériel agricole – CUMA. En ce qui concerne le nombre important de sociétés coopératives à finalité sociale non-employeuses, les situations sont diverses : on y retrouve les sociétés créées en 2012 et qui ne comptaient pas encore d'emplois au 4^e trimestre 2012, des entreprises en fin de vie – en cours de dissolution... Des analyses supplémentaires sont nécessaires afin de pouvoir mieux caractériser les entreprises non employeuses. Ces analyses n'ont pu être faites dans le cadre de cet état des lieux.

FORME JURIDIQUE DES ENTREPRISES EMPLOYEUSES



		Nbre d'entreprises employeuses		Nbre d'entreprises non employeuses		Total	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
BRUXELLES	A(i)SBL	418	84,10%	109	53,43%	527	75,18%
	Autres ISBL	3	0,60%	5	2,45%	8	1,14%
	SC à FS	20	4,02%	32	15,69%	52	7,42%
	SC à FS CNC	7	1,41%	1	0,49%	8	1,14%
	SC CNC	13	2,62%	29	14,22%	42	5,99%
	Autre forme juridique	4	0,81%	4	1,96%	8	1,14%
	Autre société coopérative (SC)	20	4,02%	7	3,43%	27	3,85%
	Autre société commerciale à FS	7	1,41%	14	6,86%	21	3,00%
	Autre société commerciale sans FS	5	1,01%	3	1,47%	8	1,14%
Total BXL		497		204		701	
WALLONIE	A(i)SBL	630	63,83%	158	25,99%	788	49,41%
	Autres ISBL	5	0,51%	2	0,33%	7	0,44%
	SC à FS	215	21,78%	137	22,53%	352	22,07%
	SC à FS CNC	20	2,03%	4	0,66%	24	1,50%
	SC CNC	45	4,56%	253	41,61%	298	18,68%
	Autre forme juridique	5	0,51%	3	0,49%	8	0,50%
	Autre société coopérative (SC)	28	2,84%	13	2,14%	41	2,57%
	Autre société commerciale à FS	32	3,23%	29	4,77%	61	3,83%
	Autre société commerciale sans FS	7	0,71%	9	1,48%	16	1,00%
Total Wallonie		987		608		1.595	

3A / RÉPARTITION SECTORIELLE - CODE NACE

Les entreprises d'économie sociale sont actives dans de nombreux secteurs d'activité. Le code NACE permet d'identifier l'activité principale de l'entreprise. Il est adapté ici à l'économie sociale en isolant certains types d'entreprises (EFT-OISP; ETA qui se retrouveraient sinon dans la catégorie action sociale) et en isolant les activités titres-services (sans quoi les entreprises titres-services se retrouveraient dans différents secteurs d'activités en fonction de l'activité initiale ou principale de l'entreprise). La comparaison des tops 5 des sections NACE des entreprises employeuses entre la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale montre des spécificités régionales.

La Section Q « Santé humaine et action sociale » est la plus fréquente dans les deux régions. Viennent ensuite en Wallonie les EFT/OISP et les entreprises titres-services (qui ont au moins 50% de travailleurs titres-services). Les ETA arrivent en 5^e position.

En Région de Bruxelles-Capitale, on retrouve la Section S « Autres activités de services » en 2^e position alors qu'elles sont en 4^e position en Wallonie.

Les trois derniers secteurs d'activité en Région de Bruxelles-Capitale sont les « AFT/OISP », la Section P « Enseignement » (autre que l'enseignement obligatoire : enseignement culturel, alphabétisation et autres activités d'enseignement), et la section R « Arts, spectacles et activités récréatives ».

TOP 5 DES SECTIONS NACE OÙ L'ON RETROUVE DES ENTREPRISES EMPLOYEUSES



RÉPARTITION DES ENTREPRISES EMPLOYEUSES EN WALLONIE ET À BRUXELLES PAR SECTION NACE

A	Agriculture, sylviculture et pêche	15	1,01%
C	Industrie manufacturière	18	1,21%
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1	0,07%
E	Production et distribution d'eau - assainissement, gestion des déchets et dépollution	19	1,28%
F	Construction	21	1,42%
G	Commerce de gros et de détail	42	2,83%
H	Transports et entreposage	13	0,88%
I	Hébergement et restauration	17	1,15%
J	Information et communication	10	0,67%
K	Activités financières et d'assurance	24	1,62%
L	Activités immobilières	24	1,62%
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	54	3,64%
N	Activités de services administratifs et de soutien	54	3,64%
O	Administration publique et défense - sécurité sociale obligatoire	5	0,34%
P	Enseignement (hors enseignement obligatoire : enseignement culturel, alphabétisation et autres activités d'enseignement)	56	3,77%
Q	Santé humaine et action sociale	391	26,34%
Q - EFT/AFT - OISP	Entreprise/atelier de formation par le travail - Organismes d'insertion socioprofessionnelle	205	13,81%
Q - ETA	Entreprise de travail adapté	68	4,58%
Q - TS	Titre-service	146	9,84%
R	Arts, spectacles et activités récréatives	53	3,57%
S	Autres activités de services	247	16,64%
U	Activités des organismes extra-territoriaux	1	0,07%
TOTAL		1.484	100%

3B / RÉPARTITION SECTORIELLE - COMMISSIONS PARITAIRES

Une autre manière d'identifier les secteurs d'activités dans lesquels l'économie sociale est active est d'observer le panel des commissions paritaires dans lesquelles elle est présente.

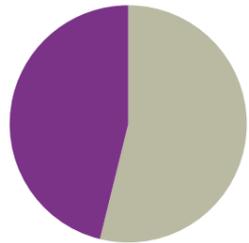
Parmi les 104 commissions paritaires (code à 3 chiffres), 56 comptent au moins une entreprise d'économie sociale (employeuse). Les entreprises d'économie sociale sont donc présentes dans 54% des commissions paritaires.

Si on observe la catégorisation par groupes sectoriels (ONSS), il n'y a que dans les secteurs du gaz et de l'électricité et dans l'industrie de la pierre et du verre qu'on ne retrouve pas d'entreprises d'ES.

C'est dans le groupe sectoriel « secteur non-marchand – social » que l'on retrouve le plus d'entreprises d'économie sociale.

PRÉSENCE D'AU MOINS UNE ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LA COMMISSION PARITAIRE

oui - 54%
non - 46%



GROUPE SECTORIEL	ES	%
Secteur non-marchand - social	1.037	56,6%
Secteur divers	400	21,8%
Services aux entreprises et aux personnes	195	10,7%
Distribution	34	1,9%
Horeca, sports et loisirs	27	1,5%
Agriculture, horticulture, sylviculture et pêche	22	1,2%
Transport et logistique	21	1,1%
Metal	19	1,0%
Construction	16	0,9%
Industrie Alimentaire	14	0,8%
Secteur financier	12	0,7%
Aucune commission paritaire d'application	9	0,5%
Habillement et textile	8	0,4%
Média, imprimerie et édition	7	0,4%
Bois	3	0,2%
Papier et carton	3	0,2%
Chimie et pétrole	2	0,1%
Industrie de la pierre et du verre	0	0,0%
Gaz et électricité	0	0,0%

PARTIE 2 LES EMPLOIS DANS LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

NOMBRE ET ÉVOLUTION

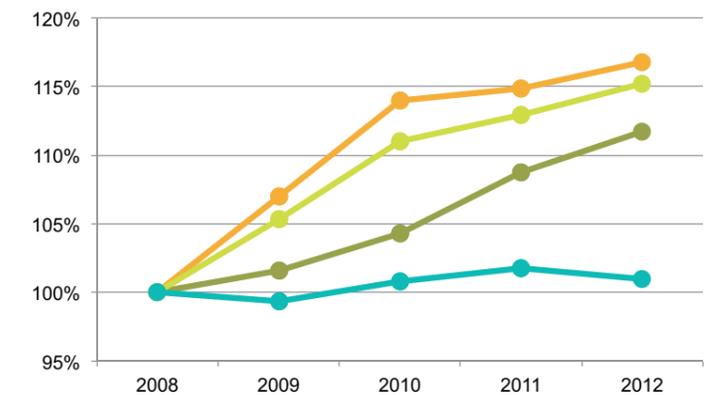
Le nombre d'emplois en ES est encore croissant en 2012, mais en Wallonie, le rythme de cette croissance s'est considérablement ralenti ces dernières années, passant de 7% entre 2008 et 2009 à un peu moins de 1% entre 2010 et 2011 et un peu moins de 2% entre 2011 et 2012. En Région de Bruxelles-Capitale, la situation est un peu différente puisque le taux de croissance varie de moins de 2% entre 2008 et 2009 à 4% entre 2010 et 2011.

Ces taux de croissance restent néanmoins supérieur au taux de croissance de l'emploi dans l'ensemble des entreprises (privées et publiques), où l'on observe une chute d'année en année pour arriver à un taux négatif en 2012 (-0,73 % sur l'ensemble de la Belgique), ce qui a entraîné une diminution nette du nombre de postes de travail (-0,8 % en Région wallonne, -0.12 % en RBC).

De nombreuses disparités régionales caractérisent l'emploi dans les entreprises d'économie sociale. Sans surprises, les provinces fort peuplées captent le plus d'emplois de l'ES. Néanmoins, si l'on s'intéresse au nombre d'emplois par 100.000 habitants, on se rend compte que les écarts s'amenuisent et que cette fois, ce sont la province de Namur et la région de Bruxelles-Capitale qui comptent proportionnellement plus d'emplois en économie sociale.

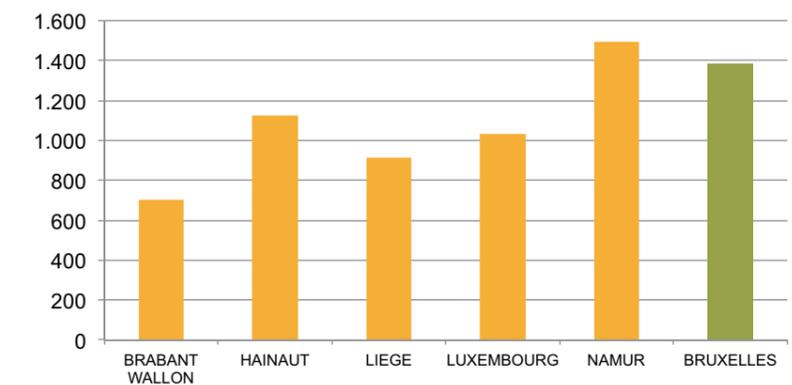
CROISSANCE DE L'EMPLOI 2008-2012

ES RBC
ES Wallonie
ES Total (W + RBC)
Economie totale



NOMBRE D'EMPLOIS PAR 100.000 HABITANTS - 2012

ES RBC
ES Wallonie

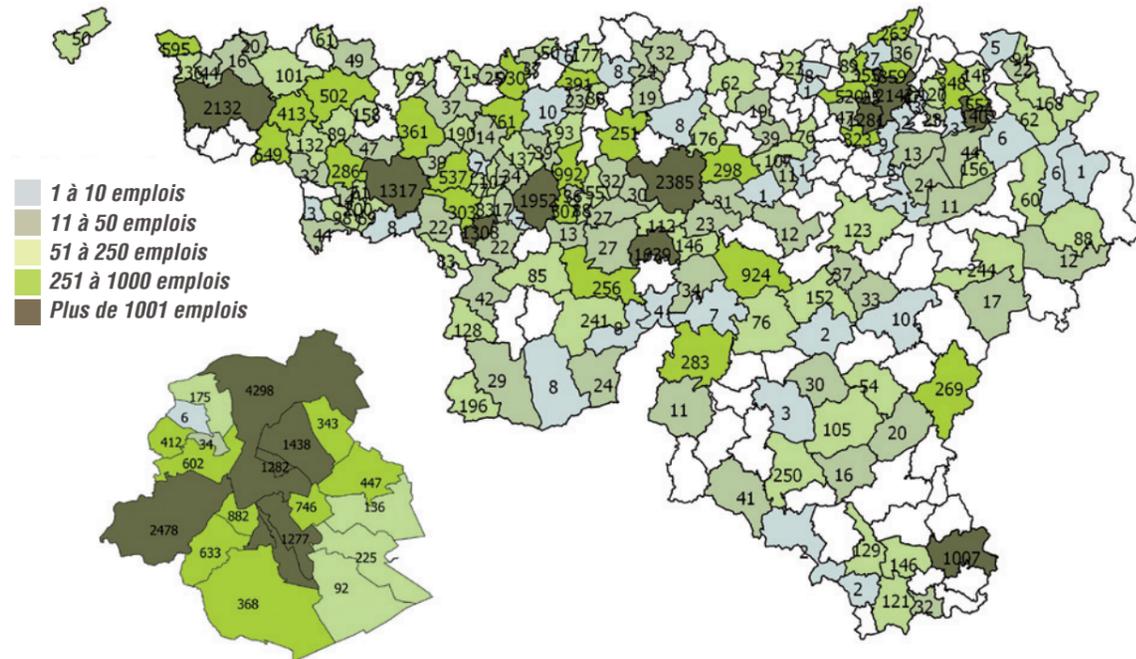


2008

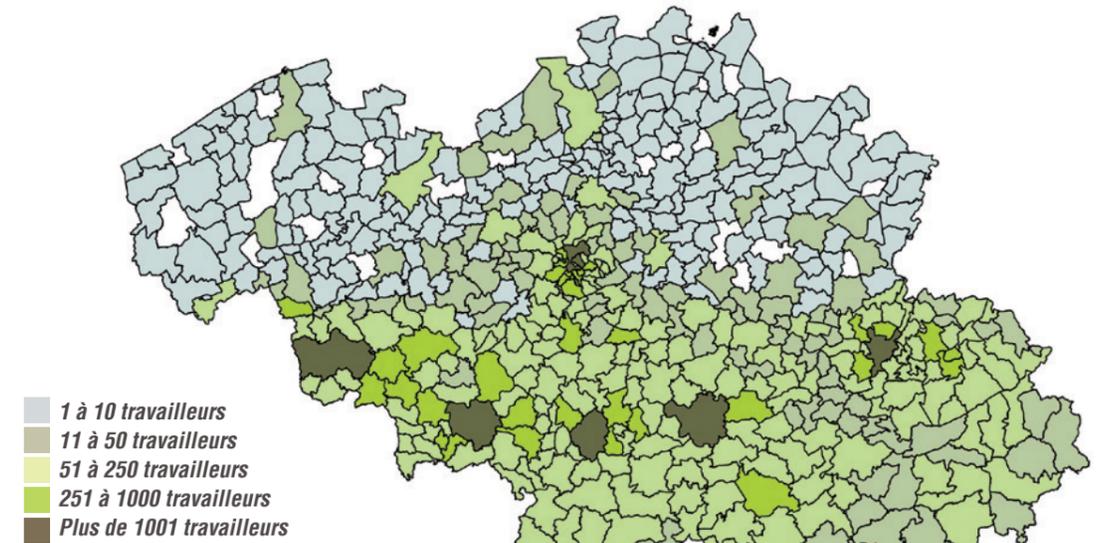
2012

	Nombre d'emplois	Nombre d'emplois 100.000 hab.	Nombre d'emplois	Nombre d'emplois 100.000 hab.
	BRABANT WALLON	2.141	564	2.737
HAINAUT	13.276	1.014	14.925	1.125
LIEGE	8.142	763	9.926	914
LUXEMBOURG	2.402	893	2.845	1.033
NAMUR	6.276	1.329	7.214	1.496
BRUXELLES	14.203	1.304	15.874	1.384

NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL DANS LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE EMPLOYEUSES DE LA COMMUNE



NOMBRE DE PERSONNES DE LA COMMUNE TRAVAILLANT DANS UNE ENTREPRISE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE WALLONNE OU BRUXELLOISE



Sans surprise, ce sont les grosses agglomérations (Bruxelles, Tournai, le sillon Sambre-et-Meuse) qui concentrent le plus de personnes travaillant dans une entreprise d'économie sociale wallonne ou bruxelloise. Sur cette carte sont aussi renseignés les travailleurs de l'économie sociale bruxelloise ou wallonne domiciliés en Flandre.



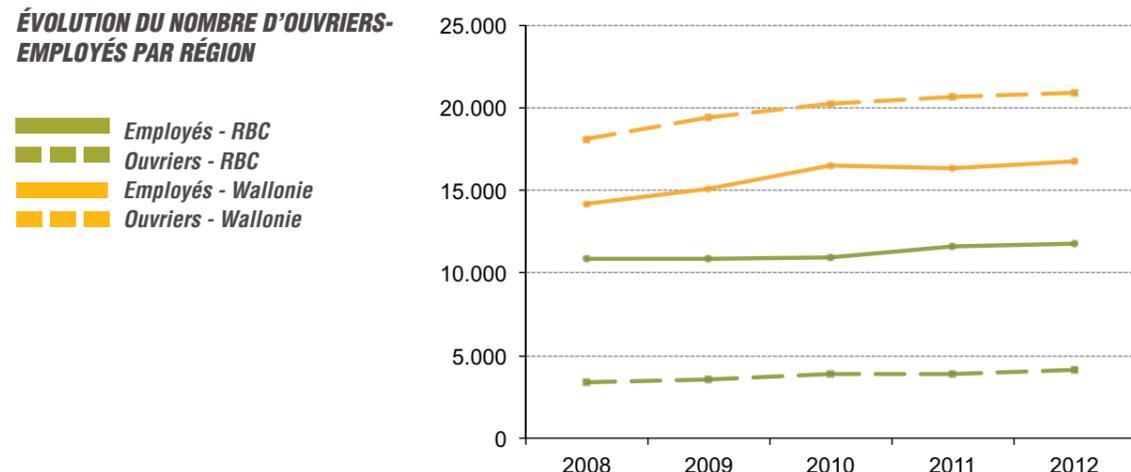
CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS

1 / RÉPARTITION OUVRIERS-EMPLOYÉS

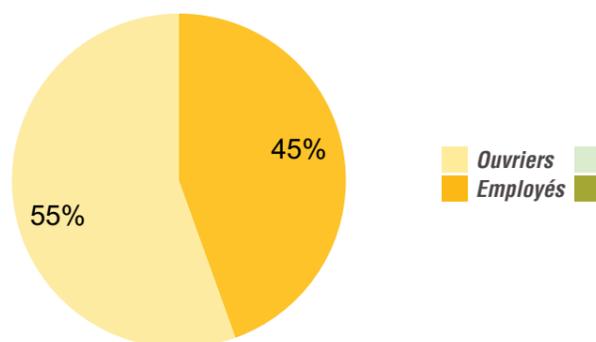
A l'heure où le rapprochement entre le statut ouvrier et le statut employé est de plus en plus proche, présenter des statistiques de ce type devient de moins en moins pertinent, si ce n'est pour se rendre compte de la tâche qui attend certaines entreprises de l'économie sociale.

En Région de Bruxelles-Capitale, le statut employé représente trois quart de l'emploi dans l'économie sociale. En Wallonie par contre, le statut ouvrier représente 55% de l'emploi, soit 10% de plus que l'emploi sous statut employé.

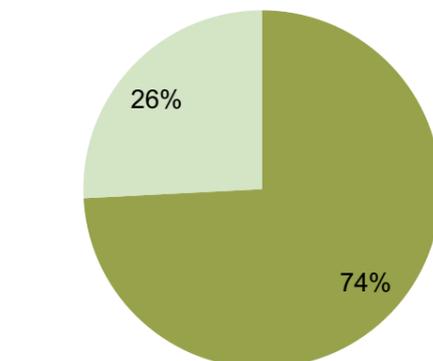
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OUVRIERS-EMPLOYÉS PAR RÉGION



RÉPARTITION OUVRIERS - EMPLOYÉS WALLONIE - 2012



RÉPARTITION OUVRIERS - EMPLOYÉS RÉGION DE BXL-CAPITALE - 2012

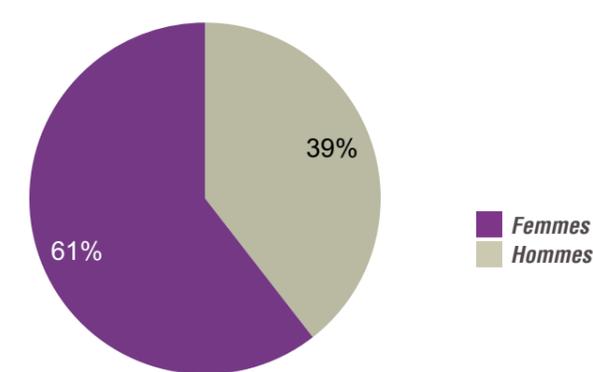


2 / GENRE

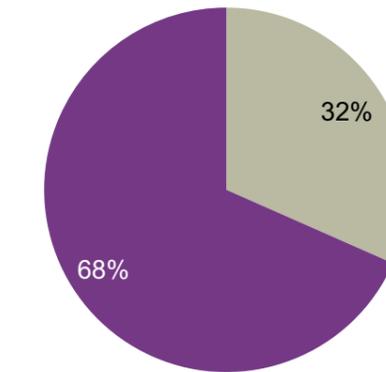
Plus encore en Wallonie qu'en Région de Bruxelles-Capitale, l'économie sociale est « une affaire de femmes ». Ainsi, dans ces deux régions, les femmes représentaient en 2012 respectivement 68 et 61% des postes de travail. Et, par rapport à l'année 2008, cela correspond, en termes relatifs, à une augmentation de 2% de l'emploi féminin.

En croisant les données relatives au genre avec les données relatives aux types de contrats (temps plein - temps partiel), on constate que l'emploi à temps partiel augmente tant chez les hommes que chez les femmes, tant en Région de Bruxelles-Capitale qu'en Wallonie. Mais on constate aussi et surtout que le temps partiel est bien plus important chez les femmes que chez les hommes, surtout en Wallonie.

RÉPARTITION HOMMES-FEMMES RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - 2012



RÉPARTITION HOMMES-FEMMES WALLONIE - 2012



		2008			2012		
		POSTE DE TRAVAIL	TEMPS PLEIN	% TEMPS PARTIEL	POSTE DE TRAVAIL	TEMPS PLEIN	% TEMPS PARTIEL
HOMMES	BRUXELLES	5.844	4.736	18,96%	6.268	4.950	21,03%
	WALLONIE	11.050	8.937	19,12%	11.899	9.455	20,54%
	Brabant wallon	954	829	13,10%	1.022	835	18,30%
	Hainaut	4.407	3.741	15,11%	4.654	3.855	17,17%
	Liège	2.776	2.073	25,32%	3.071	2.204	28,23%
	Luxembourg	994	846	14,89%	1.065	877	17,65%
	Namur	1.919	1.448	24,54%	2.087	1.684	19,31%
Total HOMMES		16.894	13.673	19,07%	18.167	14.405	20,71%
FEMMES	BRUXELLES	8.359	4.544	45,64%	9.606	4.914	48,84%
	WALLONIE	21.187	7.582	64,21%	25.748	8.113	68,49%
	Brabant wallon	1.187	628	47,09%	1.715	708	58,72%
	Hainaut	8.869	3.278	63,04%	10.271	3.261	68,25%
	Liège	5.366	1.968	63,32%	6.855	2.250	67,18%
	Luxembourg	1.408	476	66,19%	1.780	515	71,07%
	Namur	4.357	1.232	71,72%	5.127	1.379	73,10%
Total FEMMES		29.546	12.126	58,96%	35.354	13.027	63,15%
TOTAL GÉNÉRAL		46.440	25.799	44,45%	53.521	27.432	48,75%

3 / PYRAMIDE DES ÂGES

À Bruxelles comme en Wallonie, les pyramides d'âge indiquent un vieillissement de la population des travailleurs. Le phénomène est plus marqué en Wallonie puisque la part des plus de 50 ans a augmenté de 5% entre 2008 et 2012 alors que l'augmentation est de 3% en Région de Bruxelles-Capitale.

Les statistiques montrent également une sous-représentation des classes d'âges les plus jeunes.

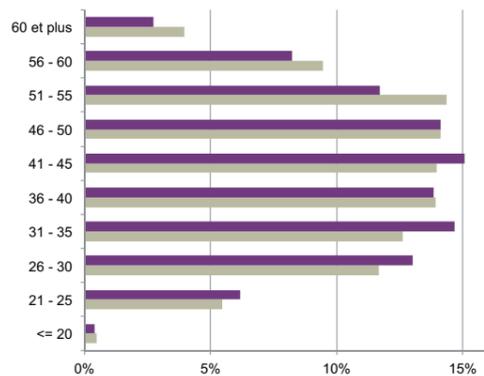
En termes de genre, le vieillissement est beaucoup plus marqué chez les hommes que chez les femmes, tant en Wallonie qu'en Région de Bruxelles-Capitale. Ainsi, les hommes de plus de 50 ans travaillant dans l'économie sociale représentent 26% des travailleurs masculins ; chez les femmes le taux est de 22%.

PYRAMIDES DES ÂGES

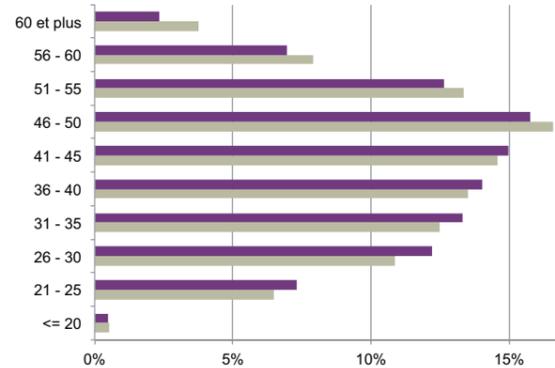


PYRAMIDES DES ÂGES

BRUXELLES-CAPITALE



WALLONIE

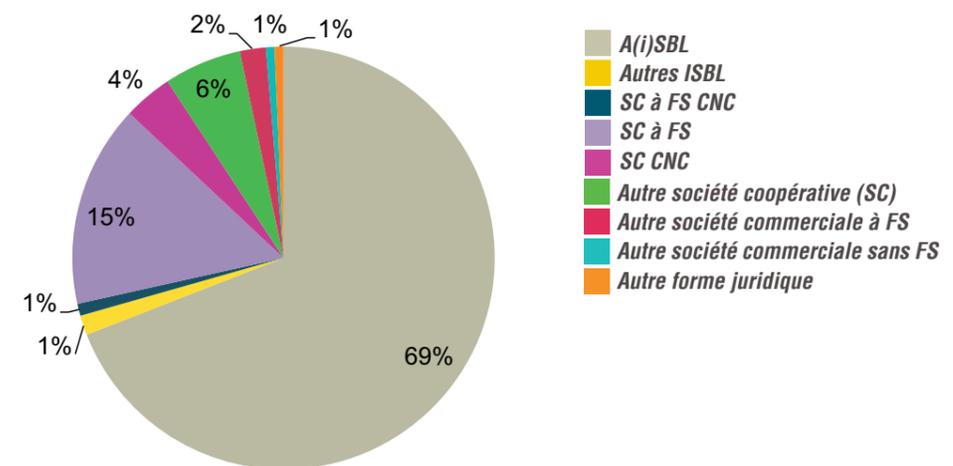


RÉPARTITION DES EMPLOIS SUIVANT LA FORME JURIDIQUE DE L'EMPLOYEUR

Que ce soit en Wallonie ou Bruxelles, c'est dans les A(i)SBL que se situe l'essentiel des postes de travail de l'économie sociale. Il faut néanmoins remarquer que même si le nombre absolu de postes de travail dans les A(i)SBL continue à croître d'année en année, il diminue en valeur relative, en Wallonie comme à Bruxelles, ce qui signifie que le nombre de postes de travail dans les autres formes juridiques de l'économie sociale croît plus vite que celui des A(i)SBL.

Pour le reste, la situation est relativement différente en Wallonie et à Bruxelles. Ainsi, en Wallonie ce sont les sociétés coopératives à finalité sociale qui représentent le plus de postes de travail (19.2% en 2012, +3,8% depuis 2008), alors qu'à Bruxelles, ce sont les sociétés coopératives stricto sensu (16.6% en 2012, +1,4% depuis 2008) qui sont bien représentées.

RÉPARTITION DES POSTES DE TRAVAIL SUIVANT LA FORME JURIDIQUE



	RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE		WALLONIE	
	Poste de travail	% du total	Poste de travail	% du total
A(i)SBL	10.433	65,72%	26.538	70,49%
SC à FS	1.004	6,32%	7.283	19,35%
SC à FS CNC	107	0,67%	385	1,02%
SC CNC	217	1,37%	1.787	4,75%
Autre société coopérative (SC)	2.638	16,62%	540	1,43%
Autre société commerciale à FS	403	2,54%	661	1,76%
Autre société commerciale sans FS	242	1,52%	108	0,29%
Autres ISBL	667	4,20%	143	0,38%
Autre forme juridique	163	1,03%	202	0,54%
TOTAL GÉNÉRAL	15.874		37.647	

RÉPARTITION DES EMPLOIS SUIVANT LE SECTEUR D'ACTIVITÉS

L'économie sociale est présente dans un grand nombre de secteurs d'activités, comme le montre la répartition ci-dessous. Cette répartition des sections NACE utilise la même nomenclature que celle décrite page 9.

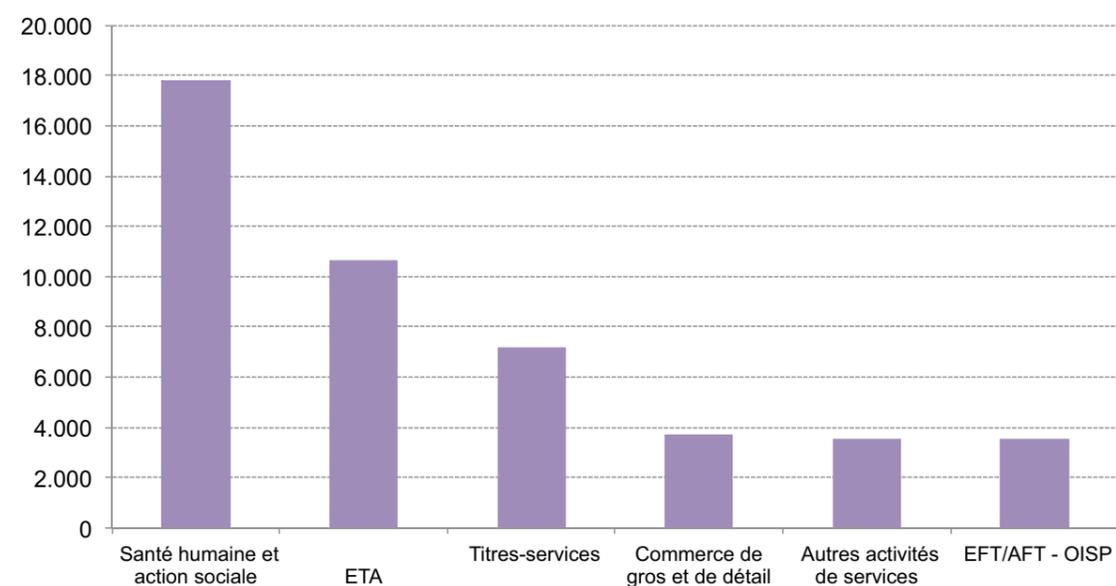
C'est la section NACE Q « Santé humaine et action sociale » qui concentre le plus d'emplois. Viennent ensuite les ETA et les emplois dans le cadre du dispositif titres-services. Trois « secteurs » suivent ensuite avec un nombre quasi équivalent d'emplois : la section NACE G « Commerce de gros et de détail », la section NACE S « Autres activités de services » et les EFT/AFT – OISP. Ce top 5 concentre près de trois quart des emplois dans l'économie sociale.

Il y a des différences notables entre la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale : les emplois dans le cadre du titre-service représentent plus de 15% des emplois de l'économie sociale en Wallonie alors qu'ils ne représentent pas 8% en Région de Bruxelles-Capitale. De même, les ETA représentent près de 24% des emplois de l'économie sociale en Wallonie pour 11% en Région de Bruxelles-Capitale. Par contre, le « Commerce de gros et de détail » représente 10% à Région de Bruxelles-Capitale contre 5% en Wallonie. De même, les autres activités de services représentent près de 15% en Région de Bruxelles-Capitale et un petit peu plus de 3% en Wallonie.

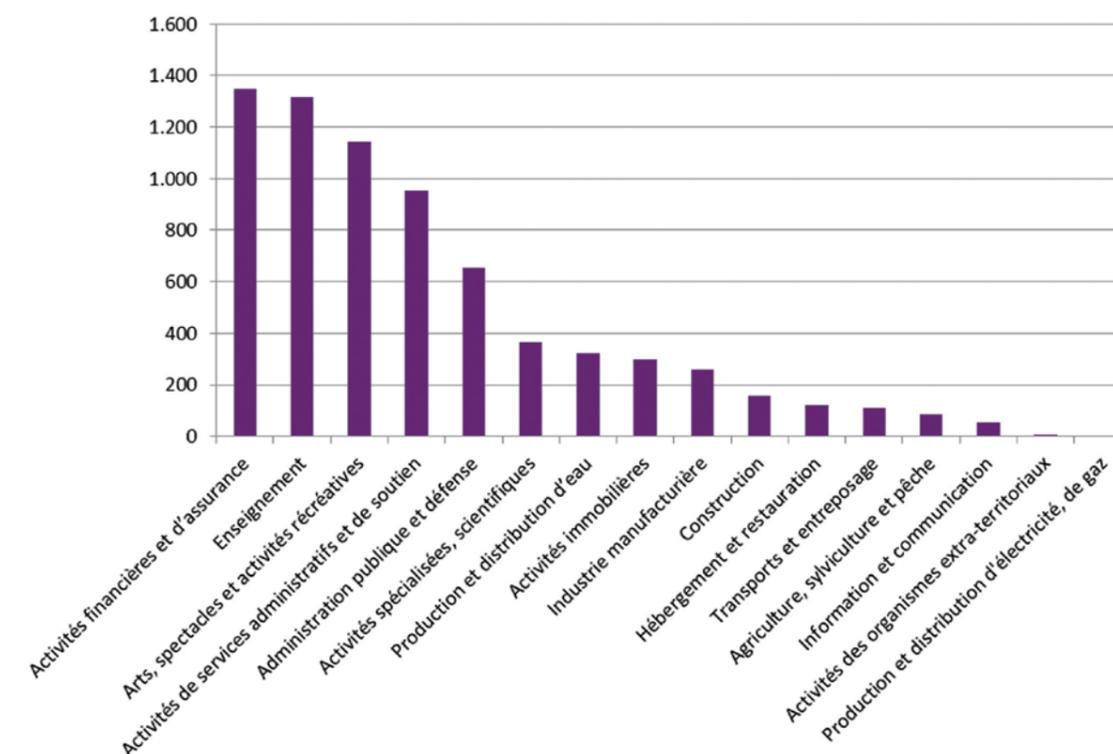
On retrouve des emplois dans quasi tous les secteurs d'activités de l'économie, à l'exception de l'industrie extractive.

Enfin, notons une grosse différence entre la répartition du nombre d'entreprises et la répartition du nombre d'emplois par secteurs d'activités (cf. tableau p. 9).

RÉPARTITION DES POSTES DE TRAVAIL EN FONCTION DES SECTIONS NACE – 2012 – TOP 6



RÉPARTITION DES POSTES DE TRAVAIL EN FONCTION DES SECTIONS NACE – 2012 – SUITE



	BRUXELLES-CAPITALE		WALLONIE		CROISSANCE WAL + BXL 2008-2012
A - Agriculture, sylviculture et pêche	/	/	87	0,23%	+29,85%
C - Industrie manufacturière	/	/	260	0,69%	-12,16%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz	/	/	1	0,00%	+100,00%
E - Production et distribution d'eau - assainissement, gestion des déchets et dépollution	/	/	322	0,86%	+49,07%
F - Construction	39	0,25%	119	0,32%	+43,64%
G - Commerce de gros et de détail	1.625	10,24%	2.083	5,53%	+5,82%
H - Transports et entreposage	6	0,04%	102	0,27%	+4,85%
I - Hébergement et restauration	60	0,38%	63	0,17%	-21,66%
J - Information et communication	27	0,17%	27	0,07%	+63,64%
K - Activités financières et d'assurance	965	6,08%	383	1,02%	+10,22%
L - Activités immobilières	283	1,78%	14	0,04%	+5,32%
M - Activités spécialisées, scientifiques	114	0,72%	250	0,66%	-7,38%
N - Activités de services administratifs et de soutien	164	1,03%	790	2,10%	+47,00%
O - Administration publique et défense	625	3,94%	29	0,08%	+13,94%
P - Enseignement (hors enseignement obligatoire)	953	6,00%	364	0,97%	+65,45%
Q - EFT/AFT - OISP	741	4,67%	2.783	7,39%	+8,36%
Q - ETA	1.777	11,19%	8.850	23,51%	+4,07%
Q - Santé humaine et action sociale	4.129	26,01%	13.642	36,23%	+30,23%
Q - Titres-services	1.258	7,92%	5.901	15,67%	+53,76%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	767	4,83%	376	1,00%	-30,47%
S - Autres activités de services	2.336	14,72%	1.201	3,19%	-22,06%
U - Activités des organismes extra-territoriaux	5	0,03%	0,00%	0,00%	+100,00%
X - Activités indéterminées					
TOTAL GÉNÉRAL	15.874		37.647		+15,47%

CONCLUSIONS

Si l'économie sociale est présente dans quasi tous les secteurs d'activités de l'économie, les emplois et les entreprises d'économie sociale se concentrent avant tout dans quelques secteurs déterminés : le service aux personnes et aux entreprises, l'action sociale et la santé humaine, le commerce de gros et de détail, l'insertion socio-professionnelle... L'économie sociale continue d'afficher une croissance de l'emploi au fil des années. Cette croissance de l'emploi est plus forte que la croissance du nombre d'entreprises, témoignant là d'une croissance de l'emploi résultant avant tout de la croissance des activités des entreprises de l'économie sociale. La croissance de l'emploi est observée dans un grand nombre de secteurs d'activités. Certains secteurs d'activités présentent cependant une diminution de l'emploi.

Les emplois dans l'économie sociale vieillissent. Ainsi, en 5 ans, la part des plus de 50 ans a augmenté de 5 %. Des différences de genre sont observables : l'emploi masculin étant proportionnellement plus vieux que l'emploi féminin. Autre différence notable en matière de genre : la proportion de temps partiel est plus importante chez les femmes. Par contre, le taux de travailleurs à temps partiel a augmenté entre 2008 et 2012, aussi bien pour l'emploi masculin que pour l'emploi féminin.

A nouveau, cette édition 2012 tend à confirmer les observations et tendances présentées dans les états des lieux précédents. Rendez-vous à l'hiver 2014 pour connaître la suite des observations de l'économie sociale en Wallonie et à Bruxelles !

DÉJÀ PARUS :

- CAHIER 0 L'Economie Sociale se dévoile - Décembre 2011
- CAHIER 1 Les Services à la personne / Service de proximité - Août 2009
- CAHIER 2 Entreprises d'insertion françaises et EI wallonnes - Mai 2010
- CAHIER 3 Promouvoir l'emploi des personnes handicapées - Janvier 2011
- CAHIER 4 Les travailleurs participent-ils à la gestion des entreprises? - Mars 2012
- CAHIER 5 Economie Sociale et Solidaire : Quels emplois et quels besoins de formation? - Juin 2012
- CAHIER 6 Comment les entreprises d'ES et solidaire répartissent-elles leurs bénéfices ? - Octobre 2012
- CAHIER 7 Enjeux et perspectives de l'ESS pour les services de proximité - Décembre 2012
- CAHIER 8 Etat des lieux de l'économie sociale en 2011 - Décembre 2012
- CAHIER 9 Etat des lieux de l'économie sociale en 2012 - Décembre 2013

À PARAÎTRE : CAHIER 10

La 6^e réforme institutionnelle et son impact pour l'économie sociale en Wallonie et à Bruxelles.

